



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Section 1: IDENTIFICATION

#### 1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du Produit: TileLab® Grout Sealer

Code du Produit: Non Disponible

#### 1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

Utilisation: Scellant

#### 1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom/Adresse: Custom Building Products  
Five Concourse Parkway, Suite 1900  
Atlanta, GA 30328

Numéro de Téléphone: 1-(800)-272-8786

#### 1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de Téléphone d'urgence: INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)  
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

### Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)

Irritation des Yeux  
Irritation/Corrosion Cutanée

Catégorie 2A  
Catégorie 2

#### 2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012

2.2a MOT INDICATEUR:  
ATTENTION!

2.2b MENTION DE DANGER  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Provoque une irritation de la peau

2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



2.2d AVERTISSEMENTS

i. PREVENTION

Porter des gants imperméables/vêtements de protection/ protection des yeux. Se laver les mains

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols/brouillards. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
<b>ii. INTERVENTION</b>	En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et laver les avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: consulter immédiatement un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à exécuter. Continuer à rincer. En cas d'irritation des yeux, consulter un médecin. Obtenez des conseils médicaux/attention en cas de malaise.
<b>iii. ENTREPOSAGE</b>	Entreposer dans un espace bien ventilé. Garder le contenant bien fermé.
<b>iv. ELIMINATION</b>	Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales

### 2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRES

#### 2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS

Non Applicable

#### 2.3b TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

<1% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

## Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

### 3.1 MELANGES

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
Méthylsiliconate de Potassium	31795-24-1	0.5 – 1.5%*

\*Signifie que le composant tombera dans l'une des plages spécifiées en raison de la variabilité de lot à lot et pour protéger les informations commerciales confidentielles.

## Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

### 4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Peau:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlevez les vêtements et les souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Inhalation:** Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de malaise.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou un avis médical.

### 4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
<b>Peau:</b>	Provoque une irritation de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort, une irritation, et une dermatite.
<b>Inhalation:</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion:</b>	Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer un malaise et / ou une détresse, une nausée ou un vomissement.

### 4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

- Remarque pour le médecin :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.
- Traitements spécifiques :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 INFLAMMABILITE

**Inflammabilité:** Non Inflammable/Non Combustible selon les critères SIMDUT/OSHA HAZCOM2012

### 5.2 AGENTS D'EXTINCTION

- 5.2a. Agents d'extinction appropriés:**  
Traiter pour les matériaux environnants.
- 5.2b. Agents d'extinction non appropriés:**  
Non Disponible

### 5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

- 5.3a. Produits de combustion:**



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

### 5.3b. Données sur les risques d'explosion:

- i. **Sensibilité au choc mécanique:**  
Non Disponible
- ii. **Sensibilité aux décharges statiques:**  
Non Disponible

### 5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

## Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

### 6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

**Méthodes de confinement:** Ramasser tout produit utilisable. Ne pas déverser dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié (PPE).

**Méthodes de nettoyage:** Evacuer les matériaux indésirables correctement en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

## Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### 7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

**Manipulation:** Utiliser dans des endroits bien ventilés. Porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques sauf si recommandé par le fabricant. Eviter tout contact avec les yeux. Eviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols/brouillards. Ne pas avaler.

**Conseils généraux d'hygiène:** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et porter la protection individuelle recommandée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, boire et fumer.

### 7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITE

**Entreposage:** Conserver hors de la portée des enfants. Garder le conteneur bien



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

fermé. Entreposer à température ambiante et garder les conteneurs fermés lorsque le produit n'est pas utilisé.

### Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition au travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Méthylsiliconate de Potassium	Non Disponible	Non Disponible

#### 8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

**Contrôles d'ingénierie:** Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

#### 8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

##### 8.3a. Equipement de protection individuelle:

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter une protection de oculaire approuvée [Lunettes de sécurité correctement ajustée contre la poussière ou les éclaboussures de produits chimiques au visage (ou masque facial)]
- ii. **Protection de la peau:**
  1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
  2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriée.
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles établies.

### Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (état physique, couleur etc.)	Liquide Ambre
Odeur	Caractéristique
Seuil d'odeur	Non Disponible
pH	10.0 – 11.5
Point de fusion / Point de congélation	Non Disponible
Point initial d'ébullition et limite d'ébullition	>212°F (>100°C)



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Point d'éclair</b>	>200°F (>93.3°C)
<b>Taux d'évaporation (Eau=1):</b>	Non Disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non inflammable/Non combustible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion</b>	Non Disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion</b>	Non Disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité relative / gravité spécifique</b>	0.95 – 1.05 g/mL
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Miscible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non Disponible
<b>Température d'inflammation spontanée:</b>	Non Disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non Disponible
<b>Viscosité (cps):</b>	Non Disponible
<b>COV</b>	<1 g/L (0% CARB COV)

### Section 10: STABILITE AND REACTIVITE

#### 10.1. REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

#### 10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. CONDITIONS A EVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

#### 10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Acides forts et Oxydants forts.

#### 10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

La décomposition peut produire des oxydes de carbone.

### Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

#### 11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

#### 11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES

**Yeux:** Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau:** Provoque une irritation de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort, une irritation, et une dermatite.



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Inhalation:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion:** Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer un malaise et / ou une détresse, une nausée ou un vomissement.

Toxicité Aiguë (ATE <sub>mix</sub> = 26,860 mg/kg)		
Ingrédient	CL50	DL50
Méthylsilicate de Potassium	Non Disponible	Orale: >2,000 mg/kg, rat

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP, IARC, OSHA, ACGIH, CP65)
Méthylsilicate de Potassium	Non Listé

### 11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
<b>Corrosion/Irritation cutanée:</b>	Provoque une irritation de la peau
<b>Dommage/Irritation grave oculaire:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Sensibilisation des voies respiratoires:</b>	Non Classés
<b>Sensibilisation de la peau:</b>	Non Classés
<b>Exposition unique - STOT:</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
<b>Danger d'aspiration:</b>	Non Classés
A LONG TERME	
<b>Cancérogénicité:</b>	Non Classés
<b>Mutagénicité des cellules germinales:</b>	Non Classés
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Non Classés
<b>Exposition Répétée –STOT:</b>	Non Classés
<b>Effets Antagonistes/Synergiques</b>	Non Classés

## Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

### 12.1. ECOTOXICITE

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau.

Ecotoxicité		
Ingrédient	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Méthylsilicate de Potassium	>100 mg/L, Daphnia magna	>500 mg/L, Danio rerio

### 12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

### 12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

### Section 13: ELIMINATION

#### 13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

Eliminer produit et contenant dans le respect des les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

#### 13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES

Non Disponible

### Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)	IATA
NUMERO ONU: Non Réglementé	NUMERO ONU: Non Réglementé	NUMERO ONU: Non Réglementé
DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT: Non Réglementé	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT: Non Réglementé	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT: Non Réglementé
CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES): Non Réglementé	CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES): Non Réglementé	CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES): Non Réglementé
GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A): Non Réglementé	GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A): Non Réglementé	GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A): Non Réglementé

En résumé: Produit non réglementé selon DOT/TMD et autres règlements de transport.

#### 14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Non Disponible

#### 14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC

Non Disponible

#### 14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

### Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

#### 15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE

**Canada:** Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité comprend toutes les informations





Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ


requis du Règlement sur les produits dangereux.

**Etats-Unis:** Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

### 15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:

INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Méthylsiliconate de Potassium	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

### 15.3. DU DROIT DE SAVOIR LOIS LISTES POUR LES ETATS-UNIS

<b>Proposition 65 de la Californie:</b>	 <b>AVERTISSEMENT:</b> Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris méthanol, identifiés par l'Etat de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a>
<b>Listes du "Droit de Savoir" pour autres états des Etats-Unis:</b>	Eau: <b>CAS#7732-18-5</b> Méthylsiliconate de Potassium: <b>CAS#31795-24-1</b> Fluorinated Acrylic Alkylamino Copolymer : <b>CAS#N/A</b> Dihydroxybis(Ammonium Lactato) Titanium: <b>CAS#65104-06-5</b> 1,2-benzisothiazolin-3-one: <b>CAS#2634-33-5</b>

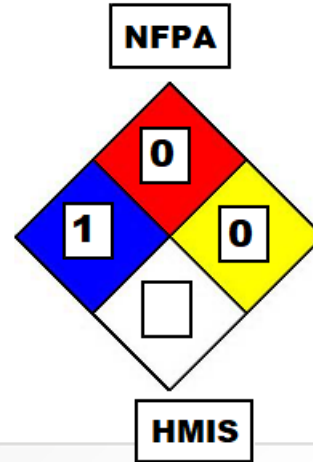
### 15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

Ingrédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Méthylsiliconate de Potassium	Oui	LIS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

<p><b>DANGER POUR LA SANTÉ</b></p> <p><b>4</b> <b>EXTRÊME:</b> très toxique, peut être mortel en cas d'inhalation à court terme.</p> <p><b>3</b> <b>GRAVE:</b> toxique - un vêtement de protection complet et un appareil de respiration doivent être portés.</p> <p><b>2</b> <b>MODÉRÉ:</b> un appareil de respiration et un masque facial doivent être portés.</p> <p><b>1</b> <b>FAIBLE:</b> un appareil de respiration peut être porté.</p> <p><b>0</b> <b>MINIME:</b> aucune précaution nécessaire.</p>	<p><b>DANGER D'INFLAMMABILITÉ</b></p> <p><b>4</b> <b>EXTRÊME:</b> gaz ou liquide extrêmement inflammable. Point d'éclair en dessous de 73°F (22,8°C).</p> <p><b>3</b> <b>GRAVE:</b> inflammable. Point d'éclair /3°F à 100°F (22,8 à 37,8°C).</p> <p><b>2</b> <b>MODÉRÉ:</b> combustible. Nécessite une chaleur modérée pour s'enflammer. Point d'éclair en dessous de 200°F (93,3°C).</p> <p><b>1</b> <b>FAIBLE:</b> peu combustible. Nécessite une forte chaleur pour s'enflammer.</p> <p><b>0</b> <b>MINIME:</b> ne brûle pas dans des conditions normales.</p>
<p><b>RISQUE D'INSTABILITÉ</b></p> <p><b>4</b> <b>EXTRÊME:</b> explosif à température ambiante.</p> <p><b>3</b> <b>GRAVE:</b> peut exploser si choqué ou chauffé sous confinement ou si mélangé avec de l'eau.</p> <p><b>2</b> <b>MODÉRÉ:</b> instable. Peut réagir avec de l'eau.</p> <p><b>1</b> <b>FAIBLE:</b> peut réagir si chauffé ou mélangé avec de l'eau.</p> <p><b>0</b> <b>MINIME:</b> normalement stable. Ne réagit pas avec l'eau.</p>	<p><b>RISQUE SPÉCIFIQUE</b></p> <p>Oxidant</p> <p>Acide</p> <p>Alkalin</p> <p>Corrosif</p> <p>Ne pas utiliser d'eau</p> <p>Radiation</p>



<b>1</b> <b>SANTÉ</b>	<b>INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION</b>	
<b>0</b> <b>INFLAMMABILITÉ</b>	<b>A</b>	<b>G</b>
<b>0</b> <b>RÉACTIVITÉ</b>	<b>B</b>	<b>H</b>
<b>B</b> <b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	<b>C</b>	<b>I</b>
	<b>D</b>	<b>J</b>
	<b>E</b>	<b>K</b>
	<b>F</b>	<b>X</b>

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

<b>Indice De Danger</b>	
<b>4</b>	<b>Danger Sévère</b>
<b>3</b>	<b>Danger Sérieux</b>
<b>2</b>	<b>Danger Modéré</b>
<b>1</b>	<b>Danger Faible</b>

## 15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCEROGENES:

<b>CP65</b>	Proposition 65 de la Californie
<b>OSHA (O)</b>	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail)
<b>ACGIH (G)</b>	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) <ul style="list-style-type: none"> <li>A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé</li> <li>A2 – Agent cancérigène pour les humain - Soupçonné</li> <li>A3 – Agent cancérigène pour les animaux</li> <li>A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains</li> <li>A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains</li> </ul>
<b>CIRC (I)</b>	Centre International de Recherche sur le Cancer <ul style="list-style-type: none"> <li>1 – L'agent (mélange) est cancérigène pour les humains</li> <li>2A – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les</li> </ul>



Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	<p>humains: il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.</li><li>• 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'humain</li><li>• 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérogène pour l'humain.</li></ul>
<b>NTP (N)</b>	<p>National Toxicology Program (Programme national de toxicologie)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 – Connus pour être cancérogène</li><li>• 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérogène</li></ul>

### Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

**Date de Préparation:** 13 Juillet 2016

**Version:** 1.3

**Date de Révision:** 7 Décembre 2020

**Clause de non-responsabilité :** Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par une exposition à la silice contenue dans nos produits.

**Préparé par:** Custom Building Products  
Téléphone: (800)-272-8786  
[www.custombuildingproducts.com](http://www.custombuildingproducts.com)

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**